

Livre des délibérations du conseil d'administration Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, tenue le **mardi 6 février 2024**, à 19 h 30, à l'immeuble Mailhot, 2270, avenue Mailhot, Saint-Hyacinthe, J2S 4G3.

Sont présents, mesdames et messieurs :

Bélangier, Joël,	Hébert, Nicolas,
Blouin-Bérard, Stéphanie,	Jourdain, Anne,
Bourgeois, Elen,	Loranger, Amélie,
Brennan, Stéphane, <i>(visioconférence)</i>	Lussier, Philippe,
Chaput, Pierre-Luc,	Malenfant, Daniel, <i>(visioconférence)</i>
Favreau, Émilie,	Ménard, Sylvie.
Gélinas, Maryse,	

Sont aussi présents, mesdames et messieurs :

Bédard, Jean-Pierre, directeur général,
Brisebois, Patrice, directeur général adjoint,
Laplante, Marie-Claude, directrice du Secrétariat général et secrétaire générale,
St-Germain, Karina, directrice générale adjointe.

Avait avisé de son absence, madame :

Langelier, Chantal, membre du personnel cadre participant, sans droit de vote.

Est absent, monsieur :

Fontaine, Daniel.

Ouverture de la séance

Madame Elen Bourgeois, présidente, procède à l'ouverture de la séance.

Adoption de l'ordre du jour

Madame Anne Jourdain propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout des points suivants :

- Approbation de la participation de deux membres en visioconférence;
- Désignation au comité des ressources humaines et au comité d'éthique et de gouvernance.

**Livre des délibérations du conseil d'administration
Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Présidente

Secrétaire

Approbation de la participation de deux membres en visioconférence

À la suite des demandes déposées en ce sens, monsieur Philippe Lussier propose et il est unanimement résolu d'autoriser messieurs Stéphane Brennan et Daniel Malenfant à participer à la présente séance à l'aide de la visioconférence.

CA-24-02-182

Période de questions

Aucune question.

Désignation au comité des ressources humaines et au comité d'éthique et de gouvernance

Madame Amélie Loranger propose et il est unanimement résolu de nommer madame Émilie Favreau à titre de membre du comité des ressources humaines et du comité d'éthique et de gouvernance.

CA-24-02-183

Bloc de résolutions et informations

Monsieur Philippe Lussier propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2023 et de prendre acte des informations et des rapports de redditions de comptes suivants :

CA-24-02-184

- Dépôt du calendrier scolaire de la formation professionnelle 2024-2025 modifié;
- Rapport annuel sur le nombre d'élèves en équivalent à temps plein à la formation professionnelle;
- Rapports trimestriels sur l'octroi des contrats et modification de plus de 10 % du montant initial d'un contrat;
- Rapport annuel sur les congés de maladie du personnel de plus de 5 jours;
- Composition des comités statutaires (CCG, CRR, CERÉ);
- Liste des organismes affiliés;
- Suspension des activités du siège social durant la période estivale.

Point retiré du bloc de résolutions et information

Monsieur Pierre-Luc Chaput propose et il est unanimement résolu de prendre acte du rapport de reddition de comptes suivant :

CA-24-02-185

- Transport scolaire.

Dispense d'adhésion au *Fonds d'assurance responsabilité du Barreau du Québec*

CONSIDÉRANT QU' une nouvelle avocate s'est jointe à l'équipe du Service du secrétariat général;

**Livre des délibérations du conseil d'administration
Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE**

CONSIDÉRANT QU' un avocat doit obligatoirement souscrire au *Fonds d'assurance responsabilité du Barreau du Québec* pour assurer sa responsabilité professionnelle;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe souscrit à une police d'assurance responsabilité pour les erreurs et omissions des membres de son personnel;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe se porte garant, prend fait et cause et répond financièrement de toute faute commise par l'avocat dans l'exercice de sa profession;

CA-24-02-186

Madame Émilie Favreau propose et il est unanimement résolu de se porter garant, de prendre fait et cause et répondre financièrement de toute faute commise par un avocat à l'emploi du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe dans l'exercice de sa profession.

Avis – Protectrice régionale de l'élève

Un premier avis a été reçu de la part de la protectrice régionale de l'élève. Le Centre de services scolaire mettra en application les recommandations contenues au rapport.

Rapport du directeur général

Monsieur Jean-Pierre Bédard, directeur général, rapporte les principaux éléments ayant marqué l'actualité du Centre de services scolaire depuis la dernière séance du conseil d'administration.

Levée de la séance

Monsieur Philippe Lussier propose et il est unanimement résolu de lever la présente séance à 19 h 54.

CA-24-02-187

Présidente

Secrétaire générale